

Deux-Sèvres : le camping La Venise verte bénéficie du chèque numérique

Publié le 17/07/2021 à 06:25 | Mis à jour le 17/07/2021 à 08:29



Plus de cent entreprises ont reçu un chèque numérique dans les Deux-Sèvres, représentant une aide de l'État de plus de 50.000 €.

© Photo NR

Cent entreprises des Deux-Sèvres ont reçu de l'État un chèque numérique dans le cadre du plan de relance. Exemple au camping La Venise verte à Coulon.

Le 7 juillet, le préfet Emmanuel Aubry a rendu visite aux gérants du camping La Venise verte, Nadège Mandin et Grégory Daviau, à Coulon, en présence de la maire Anne-Sophie Guichet. Les gérants ont pu développer leur entreprise en bénéficiant d'un chèque numérique de 500 €, qui leur a permis de s'inscrire sur l'application Cool'n camp.

Il suffit d'un clic aux vacanciers pour s'informer

« Les clients peuvent consulter les disponibilités, réserver leur séjour et rester en contact avec nous », explique Nadège Mandin.

Cet outil offre la possibilité de vendre des services supplémentaires, comme la location d'un vélo, d'une plancha ou de draps. Nadège Mandin et Grégory Daviau ont aussi indiqué les activités à faire aux alentours, sur leur profil. Il suffit d'un clic aux vacanciers pour s'informer. « Cela permet d'échanger avec les clients, de les informer des événements du camping comme les animations pour les enfants par exemple », ajoute Grégory Daviau. Celui-ci estime néanmoins qu'il est encore trop tôt pour juger de l'efficacité de ce nouvel outil sur le taux de réservation du camping. De plus, Grégory Daviau indique que leurs clients ont tendance à réserver à la dernière minute et selon la météo.

Le chèque France Num

Le chèque France Num est un dispositif mis en place dans le cadre du plan de relance France Relance. Depuis janvier, les petites entreprises peuvent bénéficier de ce chèque de 500 € pour des dépenses de numérisation.

Aider les petites entreprises

« Pour avoir un profil sur Cool'n Camp, il faut payer un abonnement de 650 € par an, donc le chèque numérique a couvert la quasi-totalité de la facture », explique Nadège Mandin.

« France Relance doit aussi parler aux petites entreprises, commente le préfet Emmanuel Aubry. Avec le Covid, les Français ont bien vu que le numérique était un soutien à travers les plateformes de vente en ligne ou encore les applications. Il faut que les entreprises soient accompagnées dans cette transition numérique. »